



HAL
open science

La transition énergétique aux pieds des terrils gardannais

Joseph Cacciari, Pierre Fournier, Rodolphe Dodier, Annie Lamanthe,
Ghislaine Gallenga

► **To cite this version:**

Joseph Cacciari, Pierre Fournier, Rodolphe Dodier, Annie Lamanthe, Ghislaine Gallenga. La transition énergétique aux pieds des terrils gardannais. *The Energy Transition : Real issues, false starts ?*, Oct 2013, Lyon, France. hal-01242332

HAL Id: hal-01242332

<https://hal.science/hal-01242332v1>

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AUX PIEDS DES TERRILS GARDANNAIS

Les reconversions économiques de territoires industriels spécialisés intéressent les chercheurs en sciences sociales au moins à double titre. D'une part, ces reconversions offrent des occasions d'explicitier d'une manière quasi-expérimentale les modèles de reconfiguration sociale à un niveau local. Les recompositions d'alliances (politiques, entre groupes sociaux, etc.) y révèlent les régulations antérieures qui semblaient aller de soi ; le renouvellement de l'activité économique fait voir sur quoi reposaient les activités précédentes ; les ruptures biographiques signalent les trajectoires antérieurement les plus probables. D'autre part, ces reconversions économiques ouvrent la possibilité de mettre en évidence les modulations bien situées et circonscrites de mouvements historiques de portée plus générale, comme, par exemple, le processus de désindustrialisation qui a frappé l'Europe occidentale dans les trente dernières années du XX^{ème} siècle. Ces mouvements historiques, saisis localement, deviennent en effet plus finement analysables, et compréhensibles quant à leurs manifestations concrètes dans l'existence et dans la trajectoire des individus et des groupes sociaux.

Dans ce double registre d'intérêt scientifique, l'ancien bassin minier de Provence (BMP)¹ et, plus précisément, la ville de Gardanne (Bouches-du-Rhône) se présentent comme des terrains de recherche particulièrement pertinents. Ce bassin minier, ancien fleuron technologique de l'industrie houillère française², se trouve en effet depuis plus de vingt ans à l'intersection des transformations industrielles intervenues en France dans le secteur de la production d'énergie dans le dernier quart du XXe siècle et de la transposition locale des mots d'ordre internationaux qui sont relatifs à la transition énergétique à teinte écologique³. La commune de Gardanne, dont l'économie s'est longtemps appuyée sur l'extraction de charbon, est ainsi confrontée à la reconversion de cette activité depuis la décision de fermeture définitive des houillères françaises au cours des années 1990. Or cette reconversion continue à se jouer aujourd'hui dans un contexte de montée en charge des injonctions à contenir l'utilisation d'énergies carbonées dans le mix énergétique ainsi qu'à la modération des consommations d'énergie, remettant en partie en cause l'héritage du passé productif de la ville. Ces injonctions peuvent être des injonctions politiques directes, formulées sous forme de directives réglementaires, ou indirectes lorsqu'il s'agit de l'inflation des prix des produits pétroliers, par exemple. Paradoxalement, dans ce contexte, les décideurs locaux, les syndicats, les associations, les ménages, trouvent là, en même temps, un répertoire d'action renouvelé et inscrit dans une certaine continuité avec le passé. Ils opèrent par là une reconversion économique du territoire qui se fraie entre contraintes et opportunités.

¹ L'appellation « bassin minier de Provence » a été donnée à un territoire composé de 17 communes du département des Bouches du Rhône, dont la ville de Gardanne constitue la principale, délimitant l'espace concerné par la reconversion des houillères de Provence et, à ce titre, bénéficiant des dispositifs et aides spécifiques mis en place à cette fin. En 2008, il compte un peu plus de 100 000 habitants (Insee-Recensement général de la population).

² Ayant connu le fonçage d'un nouveau puits en grande profondeur dans le cadre du plan charbon de 1981, en activité entre 1987 et 2003.

³ Au regard de la littérature, au moins deux acceptions de la notion de transition énergétique sont possibles. La première, objective, désigne les déformations et recompositions du mix énergétique d'un espace donné, par exemple en France quand le pétrole se substitue au charbon comme énergie privilégiée de la « seconde » révolution industrielle ou quand le nucléaire remplace pétrole et charbon en matière de production d'électricité après les « chocs-pétroliers » des années 1970. La deuxième définition, plus prescriptive, concerne la révision du rapport à la consommation d'énergie, mettant en question certaines consommations comme associées au modèle de développement économique et social actuel. La transition énergétique renvoie aussi à un ensemble de dispositions réglementaires et fiscales qui, suite à la tenue du « Grenelle de l'environnement », se donnent pour objectif de réduire la consommation d'énergie et d'accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie pour limiter l'empreinte de l'homme sur la nature.

Dans le cas de Gardanne, on fait également face à une double originalité concernant la transposition de la thématique de la transition énergétique à un niveau local. Premièrement, Gardanne a amorcé sa transition énergétique « avant l'heure », si l'on peut dire, avec une fermeture de la mine programmée dès 1993, soit avant le protocole de Kyoto et la prolifération des discours faisant de la réduction des gaz à effet de serre un impératif transversal à toute politique publique. En réalité, à Gardanne, la transition énergétique a surtout eu, d'abord, une justification économique : le charbon indigène coûtait trop cher à produire comparativement au charbon étranger. Les conséquences ont été aussi principalement économiques : fin d'une filière d'emploi, mise à la retraite précoce des salariés des charbonnages de France, perte pour le budget de la ville en termes de taxe professionnelle, nécessité de rechercher de nouveaux investisseurs et de rendre la ville « attractive » pour eux. Mais, deuxième originalité du cas gardannais – même si certainement commune à d'autres villes minières –, la « place » du charbon dépassait la production d'énergie et l'alimentation des industries locales (ciments, aluminium principalement). Le charbon gardannais était largement intégré à l'activité locale : il alimentait la chaudière centrale de la commune et la chaudière du principal quartier de la ville ; il fournissait le combustible nécessaire au fonctionnement d'une centrale thermique implantée à la périphérie de la ville qui elle-même distribuait de l'énergie à l'usine d'aluminium située à proximité ; il approvisionnait certains foyers des salariés des charbonnages. La production locale de charbon constituait, aussi, un lieu de luttes syndicales et politiques, une arène locale où pouvaient se décider les alliances politiques et se dessiner les carrières professionnelles, où se forgeait également le socle des identités sociales.

A tous ces égards, le BMP se présente comme un révélateur pour penser les processus de transition énergétique d'un point de vue général. Il nous aide aussi à mettre en relief la spécificité du processus de transition énergétique à teinte écologique qui se déroule ici à la suite d'une transition énergétique qu'on peut dire à teinte économique et en relation avec elle. La communication s'appuie sur une recherche pluridisciplinaire associant anthropologues, géographes et sociologues, et mariant les angles de vues : les salariés de la centrale thermique, les ménages nouvellement installés, la politique municipale, les petits entrepreneurs du bâtiment impliqués dans l'installation d'équipements énergétiques à domicile⁴. Elle permet de montrer comment la transition énergétique a pris effectivement corps sur ce territoire singulier et se décline à l'échelle locale. La problématique de la transition énergétique est ainsi éclairée à partir de l'intérêt porté aux stratégies, pratiques et représentations de ces différentes catégories d'acteurs qui interagissent sur le territoire et qui font la transition énergétique par leurs accomplissements pratiques. A partir de cette notion de transition énergétique, qui est ici reprise en tant que catégorie d'analyse, il s'agit de montrer la façon dont ces acteurs se sont saisis de ce « nouveau » répertoire d'action et de préciser pour faire quoi en restituant l'enchaînement des événements qui ont présidé aux orientations de chacun.

Ces acteurs sont-ils à proprement parler des relais volontaristes des mots d'ordre politiques ? Contribuent-ils à la dynamique d'un marché d'équipements de substitution ? Adaptent-ils leur consommation énergétique à ces nouvelles injonctions ? Favorisent-ils ces évolutions quand elles menacent de fermeture la centrale thermique qui, par exemple, les emploie ? La transition énergétique est-elle alors si clairement orientée vers une consommation raisonnée (minimale et efficace) d'énergie, préférentiellement produite par des voies durables ? Comment est assurée, ici, la transition, la substitution, d'une économie et d'une politique du

⁴ Cette recherche a bénéficié du soutien de l'Observatoire Hommes-Milieus du bassin minier de Provence (OHM, CNRS-INEE). Elle a également bénéficié de la collaboration de Hubert Amarillo (LEST-AMU), de Nacim Amrouche (IDEMEC-AMU) et de Yaya Bassène (TELEMME-AMU).

charbon vers un modèle qui se veut soucieux de l'environnement ? En tout cas, tous ces acteurs font des choix, plus ou moins réfléchis, qui jouent un rôle dans la dynamique du secteur de l'énergie et participent *de facto* à une transition énergétique. Afin d'exposer nos résultats autour de ces quelques questions, on a distingué dans cette communication deux types d'acteurs qui nous permettront d'analyser la transition énergétique en train de se faire. D'un côté, et dans une première partie, la communication s'intéresse à certains acteurs « historiques » du territoire : les personnels politiques et syndicaux. D'un autre côté, qui constitue la seconde partie de cet exposé, l'attention est portée à d'autres catégories d'acteurs, saisies ici à travers le rapport qu'ils entretiennent avec les énergies renouvelables : les entrepreneurs du solaire et les ménages qui se sont équipés en panneaux photovoltaïques. Ce découpage, commode pour la clarté de l'argumentation, ne doit pas faire oublier l'interpénétration forte de tous ces univers sur un territoire de taille modeste.

Comme on le verra, à travers les actions et interactions de ces différents types d'acteurs, la transition énergétique avance par le bas, dans un mouvement de faible intensité qui n'est guère perçu par les grandes instances s'interrogeant sur l'avenir énergétique ou menant des politiques publiques dans ce secteur. Elle a une histoire et des antécédents qu'on peut retracer et documenter. Dans ce contexte, on peut distinguer des acteurs qui font de la question énergétique une composante forte de leur identité sociale ou politique, comme les collectivités territoriales, les salariés de la centrale thermique ou leurs employeurs, quand d'autres, comme les installateurs d'équipements solaires et les ménages, semblent plutôt la percevoir à travers les implications que les oscillations incertaines des politiques publiques ont sur leurs projets professionnels et de vie.

1. Pour les acteurs historiques de l'ancien bassin minier de Provence, une transition énergétique entre opportunités, contraintes et scepticisme

Quelle politique de « transition énergétique » pour une ancienne commune du charbon ?

En nous appuyant sur l'exemple de Gardanne, nous avons souhaité analyser les dynamiques « d'invention » d'une politique énergétique à l'échelle municipale, entre l'héritage d'une cause sinon perdue au moins malmenée, le charbon, et l'appropriation d'une injonction récemment apparue dans le discours politique national autour de l'énergie comme problème public et de la transition énergétique. On a cherché à identifier l'inscription de cette catégorie au répertoire des élus, c'est-à-dire à mettre en perspective les facteurs qui participent à l'imposer et à la légitimer, aux plans local et national, à saisir ses formes, qui peuvent être différentes dans le temps, avec pour enjeu d'affiner ainsi la compréhension du travail politique qui se joue dans les collectivités locales autour d'une politique d'orientation nationale. L'analyse de l'action publique locale de transition énergétique a été menée à trois échelles : au niveau d'acteurs individuels, au niveau des institutions locales et au niveau de groupes constitués (syndicats, partis, etc.), pour observer l'action publique de transition énergétique en train de se faire.

Il ressort principalement de cette enquête que la définition d'une action publique de transition énergétique n'est pas indépendante du contexte où elle a émergé et des acteurs qui l'ont portée. A Gardanne, on peut dire que celui-ci est lié à la reconversion économique du territoire suite à la décision de l'arrêt de l'exploitation des houillères de Provence. Deux dimensions nous ont semblé décisives concernant ce cadre structurel : la reproduction des supports d'identification collective et de cohérence territoriale et la diversification du répertoire local d'action politique. Aussi, la mise en politique du thème de l'énergie s'inscrit

entre une injonction à la reconversion économique et l'émergence de nouvelles opportunités politiques. Avec la fin de l'activité minière, le champ des possibles semble s'étendre en termes de répertoire d'action et d'orientation politique. L'action politique locale se trouve comme libérée du poids de l'exercice imposé que représentait la défense de la mine comme l'une des deux principales industries du territoire. La fin de l'industrie minière, sans minimiser le véritable drame social que celle-ci représente pour la population gardannaise, place les élus locaux dans un système de contraintes (assumer les engagements pris pour accompagner la fin de la mine) tout autant que d'opportunités (imaginer l'avenir comme n'étant pas forcément un éternel hier). Néanmoins, on ne parle pas ici d'un opportunisme cynique. Il s'agit bien plus d'un ajustement quasi spontané entre un contexte qui se reconfigure, mais dont les traces sont toujours présentes (fumée de grandes cheminées, chevalements bien en place, dépôts orangés de l'usine d'alumine, sirène qui retentit dans toute la commune, architecture des cités minières), et la nécessité pour les acteurs politiques qui s'y placent de trouver des référents pour développer leur action afin de convaincre et d'enrôler un électorat peut-être déstabilisé par l'ébranlement de l'ancienne cohésion locale. On comprend alors de façon plus fine pourquoi, à Gardanne, la thématique énergie se trouve majorée dans le processus de reconversion économique et sociale. Au cœur du processus de reconversion de l'activité économique, les supports d'identification et de reconnaissance locaux sont reconfigurés. C'est tout ce sur quoi s'appuyait une communauté entre électeurs et élus, entre représentés et représentants, qui est ainsi ébranlé. La thématique énergie vécue longtemps comme une évidence n'ayant pas besoin d'être mentionnée vient à être mise en avant pour servir, en quelque sorte, de passerelle entre les périodes de la mine et de l'après-mine. Cette thématique s'ancre dans le débat local par la substantialisation d'une « culture énergétique » gardannaise qu'on trouve tout à coup dans les interventions du maire et de ses adjoints aussi bien que dans celles des syndicats. Cette identité s'impose aussi par un processus de dramatisation de l'histoire minière : on multiplie les hommages et les cérémonies, les lieux de mémoire. Cette thématique de l'énergie, inscrite comme slogan de la ville à partir de 1991 (« terre d'énergie »), semble donc être le chemin le plus court pour reconvertir le territoire, pour convertir l'électorat au changement d'activité et les élus à leur nouvelle position d'acteurs publics du développement local. On peut dire que les deux éléments qui précèdent (contrainte-opportunité, reconversion symbolique du thème de l'énergie) propulsent la possibilité d'une politique énergétique locale et la légitime. Ce cadre de contraintes et d'opportunités, matérielles autant que symboliques, constitue le soubassement qui permet l'élaboration d'un répertoire d'action politique autonome autour du thème de l'énergie à Gardanne.

Dans un second temps, ce nouveau répertoire d'action s'institutionnalise au sein d'un régime d'action routinisé. La substitution de certains personnels politiques qui avaient été socialisés à la période minière par d'autres, socialisés à la thématique énergie dans le contexte de la diffusion des discours sur le « développement durable », participe à faire évoluer la politique locale dans le sens des politiques nationales.

Il en va de même dans le milieu associatif local concerné par la question. Là, on observe la substitution de profils de militants de la « cause » des énergies renouvelables et de l'éducation à l'environnement par des salariés ayant reçu une formation professionnelle spécifique concernant les économies d'énergie et les énergies « nouvelles ». Le tropisme militant s'efface peu à peu pour faire place au milieu associatif mobilisé sur les questions énergétiques et environnementales à partir des dispositifs institutionnalisés d'action publique.

En reliant toutes ces perspectives, on peut lire en définitive comment, à Gardanne, le problème public de la transition énergétique, annoncé comme nouveau, apparaît à l'analyse comme le fruit d'une recombinaison de plusieurs autres champs d'action politique.

La reconversion de la centrale thermique : une possible rupture mémorielle dans le processus de transition énergétique

Implantée aux portes de la ville de Gardanne, la centrale thermique de Gardanne-Meyreuil a été créée en 1954 par le groupe Charbonnages de France. Les activités thermiques de ce groupe ont été filialisées avec la création de la Société Nationale d'Électricité Thermique (SNET), dans un contexte d'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie en 1995, depuis 2008 elle est intégrée au groupe allemand EON-AG. Depuis la cessation des activités d'extraction minière en 2003, la SNET a entamé une reconversion vers les énergies nouvelles renouvelables (ENR) et une transition en termes de mix-énergétique qui la conduira jusqu'à l'horizon 2025. Cette étape engloberait le déploiement de trois projets de ferme éolienne, centrale biomasse, parc solaire. Si, initialement, la centrale thermique était alimentée via l'extraction locale de charbon, depuis l'arrêt de la mine, elle continue toujours à fonctionner alimentée par du charbon d'importation qui transite par le port minéralier de Fos-sur-Mer, ce qui suscite des problématiques nouvelles - coût de la matière, problèmes d'approvisionnement et de transfert des ressources, problèmes environnementaux. En questionnant l'impact de la reconversion énergétique à partir des salariés, la recherche a mis en relief trois éléments qui recourent une même préoccupation à savoir des interrogations sur le maintien de l'emploi et le devenir de l'outil de production.

Le premier élément réside dans la conscience qu'ont les salariés d'appartenir à un ensemble professionnel lourdement marqué par la production d'énergie tant dans le travail que dans l'identité locale, régionale, issue d'une histoire longue. Les salariés de la centrale, mettent en avant l'importance de la culture ouvrière locale, la façon dont l'énergie a constitué le ciment du syndicalisme local ainsi qu'une bonne infrastructure pour son essor et son maintien. La production d'énergie locale par le couple charbon/thermie, s'inscrit dans le temps long de la mémoire du territoire, des luttes, des « conquêtes » sociales. Autour de ce couple s'était créée une véritable cohérence locale, qui se jouait dans une commune socialisation, tant dans le milieu scolaire que dans les milieux sociaux populaire, les quartiers ouvriers locaux. Cette cohérence est aujourd'hui menacée. Cette mémoire est concurrencée par de nouveaux modes d'apprentissage court, la multiplication des filières d'enseignement technique, la fin de l'ouvriérisme municipal, l'éclatement des lieux d'habitations des salariés. Une opposition générationnelle se dessine entre les plus anciens ayant connu l'univers minier (âgés de plus de 45 ans) et d'autres (âgés de 20-35 ans), dont l'avenir se fige à peine ou commence à se dessiner et pour qui, malgré tout, un changement positif reste possible.

Le deuxième élément consiste en ce que les salariés ont mis en avant des problématiques de transmissions multi scalaires : transmissions des savoir-faire, des techniques, mais aussi et surtout la transmission - construite à partir de luttes syndicales - d'une mémoire professionnelle attachée à un territoire. La transmission intergénérationnelle, l'importance du « local », la vie syndicale, sont, comme on l'a souligné plus haut, déstabilisés par le nouveau contexte productif de la centrale ainsi que par la désouvriérisation du bassin minier. L'ombre de la fermeture pèse sur les décisions d'engagements, sur la projection vers l'avenir et participe à affaiblir le potentiel de mobilisation et de développement du groupe, voire de son unité. Le syndicat a tendance, alors, à devenir un entre soi mémoriel, réinventant la mine dans

la centrale, comme une ultime survivance capable d'amorcer un foyer de lutte légitime en cas de « coup dur ».

Enfin, le troisième élément se situe dans le processus même de transition énergétique. Pour les ouvriers de la centrale, cette formule est potentiellement synonyme de déclassement, notamment pour les plus anciens. Pourront-ils faire face aux exigences du nouveau mode de production énergétique ? Ont-ils même le souhait de s'adapter, encore, à des changements dont on ne sait pas s'ils sont la cause ou la conséquence nécessaire des transformations brutales ayant affecté le territoire du BMP. Pour certains, l'écologie, la transition écologique ou énergétique, depuis longtemps brandies par les décideurs locaux ou nationaux comme la solution de la reconversion, est un faux espoir - une justification aux recompositions violentes en cours et à la domination du privé sur le public. Les salariés - dont le statut reste celui des fonctionnaires de l'industrie électrique et gazière, et donc de l'emploi public - dénoncent le caractère d'entreprise privée de la centrale et l'atteinte à leur statut, qui permet quand même de les « réquisitionner » comme lors de la vague de froid de 2011. Pour eux, la privatisation de ce secteur public s'accompagne de transformations « lourdes dans les ressources humaines ».

En liant les questions de mémoires régionales, de formations, de transmission de culture de producteurs d'énergie, les employés de la centrale thermique mettent en évidence un ensemble de questions qui dépasse le cadre du changement d'énergie pour avoir des répercussions sur une représentation du travail ancrée dans un environnement social dont les mutations sont redoutées. La reconversion de la centrale thermique de Gardanne soulève différentes problématiques à la fois techniques, environnementales, et sociales. Le passage des énergies fossiles aux énergies dites vertes modifie la production d'énergie. Les questions soulevées par les militants syndicaux de la CGT mettent en avant des changements qu'ils interprètent négativement. D'abord, la production d'énergie par le bois ne pourra pas satisfaire les besoins en énergie que la centrale fournissait jusque-là. Ensuite, des problèmes écologiques vont découler de l'acheminement et de la combustion du bois. Enfin, les changements techniques vont aussi impliquer des changements dans le travail, dans son organisation et dans les savoir-faire. Formés grâce un BTS en alternance, la génération des 20-35 ans, qui constitue la moitié des effectifs de la centrale, s'adaptera. Ceux âgés de 45 ans et plus vont devoir suivre des formations pour pouvoir assumer les nouvelles tâches qui vont incomber à ce changement d'énergie. Paradoxalement, le changement d'approvisionnement s'accompagne d'une fermeture d'une partie de la centrale - la tranche quatre - alors même que les syndicats dénoncent une diminution des capacités de production. Couplée à la fermeture d'une partie de la centrale, la diminution de la production est envisagée comme une menace lourde pour ce secteur économique pourtant essentiel. Ces changements de fond leur rappellent la fermeture des mines qui reste profondément ancrée dans la mémoire collective. Cette fermeture d'une partie de la centrale implique, de la même manière que lors de la fermeture de la mine, la perte d'un savoir-faire, d'une culture du travail dont ils se sentent être les premières victimes. Ces transformations représentent une attaque directe contre une culture de solidarité, d'entraide ancrée socialement et culturellement dans le bassin minier.

La recherche sur la centrale thermique de Gardanne met ainsi en évidence un paradoxe entre des volontés politiques de transition énergétique et un manque de moyens que les différents conflits sociaux ont mis en évidence. Les revendications portées par la CGT soulignent également les variations dues aux changements politiques liés à une pluralité d'acteurs - l'Union européenne, le gouvernement français, les différents ministères qui gèrent ce dossier - et les différentes directions de la centrale qui ont changé de nombreuses fois depuis sa privatisation.

2. Ménages et installateurs d'équipements solaires : des acteurs « du renouvelable domestique »?

Les entreprises installatrices en équipements solaires : une reconversion de « seconde génération »

Les préconisations et les nouvelles réglementations issues du « Grenelle de l'environnement », les incitations fiscales qui les ont accompagnées, ont cherché à favoriser le recours aux énergies renouvelables, tant du côté des ménages que des collectivités. Elles ont rendu possible l'ouverture de nouveaux marchés dans lesquels de nombreuses entreprises ont tenté de s'engouffrer. L'installation d'équipements en énergies renouvelables auprès des particuliers fait partie de ces opportunités. L'enquête réalisée auprès des entreprises implantées sur le bassin de minier de Provence et qui se sont lancées dans cette activité montrent qu'elles relèvent de différentes logiques économiques et organisationnelles et s'inscrivent dans des dynamiques elles-mêmes différentes⁵. Plusieurs profils d'entrepreneurs les sous-tendent.

En premier lieu, nous rencontrons les entrepreneurs « traditionnels » du secteur artisanal de la construction qui ont tenté leur chance en diversifiant leur offre et en intégrant à leur cœur de métier (plomberie, chauffage, électricité,...) la pose de chauffe-eaux solaires, de panneaux photo-voltaïques, de pompes à chaleur, etc. Cette activité a par ailleurs motivé la création d'entreprises dont on observe qu'elle est étroitement associée à des mobilités professionnelles doublées de mobilités géographiques dans plusieurs cas. Les entreprises récemment créées (dans la seconde moitié des années 2005) l'ont été par d'anciens salariés hautement qualifiés de grandes entreprises des services et des technologies de pointe (aérospatiale, nucléaire, microélectronique, informatique, télécommunications, technocentres, bureaux d'études) dans lesquelles ils ont occupé des postes qualifiés et à responsabilité (techniciens, ingénieurs, encadrement,...). La création d'entreprise s'inscrit ici dans des trajectoires de reconversion et est étroitement associée aux processus de restructuration qui agitent en permanence ces grandes entreprises. Dans les entretiens que nous avons réalisés, ces dirigeants ont exprimé leur souhait de quitter l'univers des firmes multinationales dans lesquelles ils ont réalisé une partie de leur carrière et nous ont déclaré avoir saisi l'occasion des dispositifs d'essai, des plans de départs volontaires et plans sociaux pour réaliser ce souhait. La création d'entreprise répond tout à la fois à un souci d'autonomie et d'indépendance, à la volonté de sortir d'univers professionnels dans lesquels la logique financière se fait toujours plus prégnante, au désir de réaliser un projet professionnel, une « passion » ou un projet de vie en famille, mais aussi de vivre plus en accord avec ses principes, notamment en termes environnementaux. Si tous ces dirigeants sont diplômés de l'enseignement supérieur et nouveaux venus à la fois dans le secteur de la construction et dans l'entrepreneuriat, ils se répartissent en deux profils bien différenciés : les « solaristes », d'un côté, les « néo-artistes », de l'autre.

Cette distinction porte en premier lieu sur les niveaux de formation et les trajectoires de ces dirigeants. Les solaristes sont titulaires de diplômes d'ingénieurs ou de 3^e cycle et ont occupé

⁵ L'enquête a permis de repérer 44 entreprises correspondant au champ retenu. 38 qui ont pu être contactées. Un entretien avec le dirigeant a pu être réalisé dans 11 cas. En ce qui concerne les autres : l'entreprise n'a plus d'activité en énergies renouvelables (11), l'entreprise n'existe plus et/ou est injoignable (9), l'entretien a été refusé et/ou le contact n'a pas abouti à un RDV (9). Ces résultats viennent confirmer ceux de différentes enquêtes réalisées sur d'autres territoires et/ou nationales.

des postes à haute responsabilité dans les entreprises qu'ils ont quittées. Les néo-artisans sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur court, ou de niveau bac + 4, ils ont plutôt occupé des fonctions au profil technique. Ces différences se retrouvent ensuite dans l'activité déployée par leurs entreprises. Les solaristes se spécialisent dans le solaire et/ou, plus largement, dans les énergies renouvelables. Ils développent en parallèle des activités de type conseil, expertise et formation dans le domaine. Ils affichent des valeurs écologistes et une posture militante, orientée vers les alternatives, qui sont évoquées comme motivation principale à la création d'une entreprise dans ce secteur. Les néo-artisans combinent leur activité dans le domaine des énergies renouvelables avec une activité traditionnelle de la construction (plomberie, chauffage...) pour laquelle ils se sont spécialement formés (obtention de CAP et de Bac Pro), notamment dans le cadre des dispositifs de reconversion auxquels ils ont eu accès. Leur identité se fonde sur les valeurs attachées à l'artisanat (indépendance, travail bien fait, maîtrise technique...). Ils sont membres des organisations professionnelles des artisans du bâtiment (Capeb) quand les solaristes cherchent à se démarquer des artisans traditionnels et s'insèrent plutôt dans des réseaux de « pairs » (personnes et structures avec lesquelles ils se sentent dans des proximités de trajectoires et de démarches ; création de leurs propres organisations et réseaux d'entreprises).

L'enquête montre aussi la grande volatilité de cette activité. Se lancer dans cette voie qui a pu apparaître comme particulièrement prometteuse à un moment donné n'a pas été couronné de succès pour tous. Certaines entreprises ont tenté leur chance mais ont dû renoncer. Ceci se traduit par des cessations d'activité pour certaines quand d'autres, qui ont continué d'exister, ont arrêté l'installation des équipements en énergies renouvelables. Cette dernière situation concerne principalement des artisans traditionnels du bâtiment qui ont essayé de développer une activité complémentaire à leur activité de base. Les raisons qui les ont conduits à prendre cette décision sont multiples. La réduction des aides et des incitations fiscales a joué ou encore une trop faible spécialisation qui s'est avérée contre productive. Ils ont aussi eu du mal à accéder au marché, trouver une clientèle et faire face à la concurrence des entreprises commerciales. Leur ont manqué certaines ressources et compétences, au plan technique, mais aussi les capacités pour assurer la partie administrative qui leur incombaient quand ils devaient constituer des dossiers permettant aux clients d'accéder aux aides fiscales. Les nouveaux venus semblent avoir eu moins de difficultés pour faire face à ces contraintes. Leur niveau de formation n'a sans doute pas été sans influence, de même que les compétences acquises dans les emplois occupés antérieurement, qu'ils ont pu transférer. Ils ont aussi été en mesure de diversifier leur activité.

Dans le bassin minier de Provence, la transition énergétique est-elle une source de renouvellement du tissu productif local ? Y-a-t-il transfert de populations, de savoirs et de compétences des anciennes activités minières et industrielles vers celles qui sont associées à cette transition ? L'enquête montre que, indirectement, la transition énergétique a contribué, à tout le moins de façon partielle, au renouvellement des profils des chefs d'entreprises dans le secteur de la construction. Pour autant, force est de constater que ces nouveaux dirigeants que nous avons rencontrés n'ont pas d'ancrage dans l'histoire productive du territoire. Les motifs de l'implantation de leur entreprise sur une commune du bassin minier répond principalement à une logique résidentielle, ils les ont installées là parce qu'il s'agit de leur lieu de résidence. Ceci fait écho aux transformations que l'histoire récente de ce territoire révèle avec, d'une part, le passage d'une vocation industrielle et productive à une vocation résidentielle située dans l'orbite des agglomérations aixoise et marseillaise et, de l'autre, une modification profonde de la population active. Longtemps dominée par la catégorie des ouvriers, la population a vu croître en son sein, au fil du temps, la part des non ouvriers. En 1968, les

ouvriers, avec 60% de la population active occupée du territoire, étaient la catégorie sociale la plus représentée. En 2008, ils arrivent en troisième position et ne regroupent plus que 21% du total. Entre les deux dates, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés ont eu des taux de croissance particulièrement élevés : les effectifs des premiers ont été multipliés par 20, par 8 pour les seconds et par 7 pour les troisièmes.

Au-delà de ce premier phénomène, les trajectoires des solaristes et néo-artisans font ressortir un processus sous-jacent que l'on pourrait qualifier de « reconversion de seconde génération ». En effet, leurs mobilités s'inscrivent dans les mouvements de restructuration des grandes entreprises de technologies de pointe, de nouveaux secteurs industriels et des services dont on a favorisé l'implantation pour remplacer les secteurs de vieilles industries dont on avait considéré qu'ils étaient arrivés au bout de leur logique et compenser les pertes d'emploi occasionnées par la fermeture des sites. Certains de ces anciens salariés créateurs d'entreprises sur le bassin minier de Provence sont issus d'entreprises de la micro-électronique et de l'informatique dont les pouvoirs publics et les collectivités locales ont facilité l'implantation sur le territoire dans le contexte de sa reconversion. Aujourd'hui, cette reconversion de seconde génération atteint des populations que se distinguent des salariés les plus concernés par les processus antérieurs de reconversion industrielle, pour toucher aussi des ingénieurs, cadres et personnels hautement qualifiés. A travers ce processus, que l'on pourrait qualifier de « destruction créatrice » (destruction d'emplois et création d'activité), la transition énergétique, certes de façon fragile et pour certains de façon éphémère, offre de nouvelles opportunités qui servent tout à la fois de nouveaux projets professionnels et de nouveaux projets de vie.

Les ménages

Les ménages résidents forment un groupe social hétérogène face à l'idée de transition énergétique. Certains ont les capacités, financières notamment, à s'adapter aux changements en cours, voire à initier des modifications de comportements et à être pionnier dans ce domaine. Inversement, les ménages les plus fragiles subissent souvent les changements, luttant au quotidien pour se chauffer dignement ou pour pouvoir être mobile et accéder à l'emploi. Dans le cadre de cette recherche, ces ménages ont été appréhendés uniquement en tant que producteur d'énergie, en s'intéressant à la dynamique d'installation de panneaux solaires photovoltaïques et aux motivations exprimées par les individus pour justifier leur démarche. Il s'agit donc de ménages qui ne sont pas, la plupart du temps, en situation de précarité énergétique, mais plutôt de ménages assez aisés. La dynamique d'installation de panneaux solaires photovoltaïques montre l'extrême volatilité du processus, ce qui s'explique par des motivations qui oscillent entre adhésion à des valeurs environnementales, opportunité fiscale et financière, et réflexion naissante sur la transition énergétique.

Le rythme d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits des communes du bassin minier de Provence se caractérise par de fortes fluctuations et une certaine hétérogénéité spatiale. Le nombre d'installations nouvelles était très marginal jusqu'en 2007, de l'ordre de quelques-unes par an, et toujours inférieur aux installations de chauffe-eaux solaires notamment. A partir de 2008, au moment où la mise en place d'aides de l'état sous formes de dispositions fiscales se traduit concrètement, leur nombre augmente très rapidement, se substituant en partie au solaire thermique, et atteint son apogée en 2010. Ce développement spectaculaire des installations photovoltaïques dans les années 2007 - 2010 est la traduction locale d'une politique volontariste de l'Etat d'encouragement au développement

de l'énergie solaire photovoltaïque. Ce choix politique repose sur trois aspects : la mise en place d'un dispositif fiscal incitatif sous la forme d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 50% de l'investissement, un prix d'achat de l'électricité produite, par EDF, nettement supérieur au prix de vente et appuyé par une obligation d'achat pendant 20 ans imposée à l'opérateur ; enfin, un cadre administratif assoupli et clarifié avec de nombreuses aides à l'information et à la décision. A partir de fin 2010 et surtout en 2011, le nombre d'installations de panneaux solaires photovoltaïques chute brutalement avec une division par 3 du nombre d'installations en l'espace d'une seule année. Trois raisons à cela : le tarif d'achat de l'électricité produite par les panneaux solaires photovoltaïques, fixé par les pouvoirs publics, connaît trois baisses successives entre 2010 et 2011. De même, le crédit d'impôt d'aide à l'installation ne concerne plus que les installations intégrées et diminue également (22%). Enfin, le décret du 9 décembre 2010 instaure brutalement un moratoire de trois mois sur les projets de centrales photovoltaïques. Bien que ce moratoire n'ait pas d'incidence sur les installations des particuliers, cette décision a fait l'effet d'un véritable choc et a engendré l'affaiblissement de toute la filière.

Au terme de cette phase courte de développement, l'impact du photovoltaïque dans l'ancien Bassin minier de Provence reste très marginal : le taux de ménages équipés en panneaux solaires photovoltaïque reste très faible. Les installations sont un peu plus nombreuses en zones urbaines peu denses que dans les secteurs centraux de ces villes ou villages périurbains. Les formes urbaines de villas isolées ou de lotissements périphériques sont globalement plus favorables à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. On observe clairement des processus de diffusion en grappe, qui fonctionnent par l'exemple, par discussions entre voisins et par des politiques commerciales ciblées sur certains micro-territoires. Les ménages ayant franchis le pas sont propriétaire de leur logement, qui est souvent déjà bien équipé (piscines, vérandas, barbecues d'extérieurs, garages, etc.), ce qui est révélateur d'une situation économique assez satisfaisante. De plus, cette population est composée en grande partie de retraités ou de personnes proches de l'âge de la retraite, dont les enfants ont déjà décohabité et qui ont donc des disponibilités financières.

Pour appréhender ce qui motive les ménages à s'équiper en panneaux solaires photovoltaïques, des entretiens approfondis ont été réalisés auprès de 16 ménages répartis sur l'ensemble de l'ancien bassin minier de Provence. Dans cet échantillon, la plupart des personnes enquêtées sont en couple et leur moyenne d'âge est d'un peu plus de 50 ans. Trois grands thèmes reviennent dans les discours des personnes interrogées : premièrement, des motivations qui tournent autour de l'environnement, de l'écologie et du développement durable ; deuxièmement, des motivations économiques et le recours au crédit d'impôt ; troisièmement, des aspects plus spécifiquement énergétiques, notamment appréhendant le solaire photovoltaïque comme complément ou substituant dans le cadre de la transition énergétique.

La quasi-totalité des ménages invoque à un moment ou un autre des arguments fondés sur la protection de la nature et la sauvegarde de l'environnement, avec souvent une référence à la notion de développement durable. Dans environ la moitié des cas, cette argumentation est même au cœur de la justification. Dans un contexte où le discours sur la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre est omniprésent, les ménages invoquent ce type d'arguments en précisant que le solaire photovoltaïque est l'une des sources d'énergie les plus respectueuses de l'environnement avec peu ou pas d'émission de dioxyde de carbone (sauf à la fabrication et lors du transport) ou d'autres éléments polluants (sauf au moment du recyclage). Dans un certain nombre de cas, on sent poindre une forme de compensation vis-à-

vis de leur forte empreinte écologique induite par les transports (l'usage de la voiture est importante dans ce contexte périurbain) ou par leur modes de vie et leur consommation personnelle (piscines notamment).

Le deuxième type d'arguments tourne autour des motivations économiques et financières, en particulier sur le dispositif du crédit d'impôt et le retour sur investissement. Ce type d'argument est lui aussi présent de façon systématique mais il n'est mis en position centrale qu'une fois sur trois. La plupart des ménages préfèrent donc mettre en avant des raisons écologiques. Les ménages qui investissent dans le photovoltaïque expliquent très bien leur montage financier, précisant souvent sans fausse pudeur qu'ils ont des disponibilités financières pour le faire. Certains retraités ou futurs retraités ajoutent qu'après amortissement, les panneaux photovoltaïques assurent un complément de retraite à travers la vente de l'électricité produite. D'après nos enquêtes, la durée d'amortissement par les ménages serait de 7 à 10 ans, dans un contexte climatique particulièrement favorable. Remarquons toutefois que si les conditions financières ne sont pas réunies, le seul argumentaire écologique ne suffit pas à décider des ménages à s'équiper comme le montre la très forte baisse des installations depuis fin 2010 et le fait que la quasi-totalité des ménages équipés ne se seraient pas lancés dans l'aventure sans le crédit d'impôt.

Enfin, les arguments portant sur la transition énergétique sont plus discrets dans les discours des ménages. Ils s'accompagnent très souvent d'arguments écologiques et environnementaux, lorsque par exemple il s'agit de présenter le solaire photovoltaïque comme complément ou substituant dans le cadre de la transition énergétique. Parfois, ils s'accompagnent de considérations économiques ou stratégiques, non pas sur l'indépendance énergétique de la France, mais plutôt sous la forme de remarques acerbes sur les bénéfices d'EDF ou les fluctuations des politiques énergétiques. Le fait de participer à la production d'une énergie « propre », sans émissions de gaz à effet de serre, met cependant ces ménages dans une position originale qui transparait parfois à travers la capacité à tenir un discours bien argumenté sur la transition énergétique, mais cela reste peu fréquent.

L'impact sur la transition énergétique demeure donc assez marginal, y compris en termes d'adhésion à des valeurs environnementales ou de prise de conscience des questions énergétiques. Pour les particuliers, installer des panneaux solaires, c'est d'abord un investissement financier, pour des ménages certes sensibles à des valeurs environnementales, mais qui parfois vivent également cette installation comme une compensation vis-à-vis de l'impact important de leurs modes de vie. Au final, les ménages n'ont peu ou pas de conscience d'habiter un territoire spécifique du point de vue de la transition énergétique. Si on s'intéressait aux ménages en appréhendant l'ensemble de leurs rapports à l'énergie, incluant notamment le choix – ou non – d'un mode de chauffage pour la résidence, d'un mode de transport pour les déplacements, de manières d'habiter ou d'être mobile, etc., le regard sur la façon dont la transition énergétique avance serait sans doute légèrement différent. Mais, même pour certains des ménages participant à la production d'énergie électrique, l'idée même de transition énergétique reste assez éthérée.

Conclusion

Nos résultats nous conduisent à conclure qu'à l'échelle d'une collectivité territoriale, l'impératif de transition énergétique, dans sa variante écologique, est loin de constituer une explication suffisante ou satisfaisante pour comprendre les transitions et déformations subies par un mix énergétique. Ce sont les trajectoires sociales des acteurs, articulées aux déformations, réelles ou anticipées, de la structure sociale locale qui semblent déterminantes

et explicatives, en dernière instance, des choix et préférences énergétiques ainsi que de l'intensité de l'engagement (*commitment*) dans une redéfinition des modes de consommations d'énergie. Dans la limite de validité de nos résultats, cette proposition est probante, quelle que soit la grille de lecture retenue : gouvernance territoriale, groupe d'intérêt professionnel (syndicat) ménages, entrepreneurs économiques.

Ces quatre angles d'approche, sans prétendre qu'ils soient les points de vue de tous les points de vue, remettent en quelque sorte la transition énergétique à teinte écologique sur ses jambes, ancrées dans un territoire et dans des réalités bien situées dans le temps et l'espace, aux pieds des terrils gardannais, qui « en ont vu d'autres ». Sans vouloir filer la métaphore trop loin, si la transition énergétique à teinte écologique se fait sentir, comme nous le disions en introduction, à basse intensité, c'est peut-être qu'on est uniquement là en présence des dernières secousses de « chocs énergétiques » déjà anciens. Aussi, le langage de la transition énergétique, dans sa variante écologique, ne pourrait bien être qu'un opérateur euphémisant la violence de la déstructuration du système productif occidental, basé depuis près de deux siècles, et jusqu'à la fin des années 1970, quasi-exclusivement sur des énergies carbonées.

Dans ces dernières propositions, se joue, finalement, toute la fécondité heuristique de l'approche territoriale pour saisir les mutations des systèmes productifs énergétiques et de la mise en politique du thème de la transition énergétique. Loin de n'être qu'une simple documentation par « cas », l'enquête autour de la reconversion économique et énergétique (la seconde étant toujours plus ou moins intensément liées à la première) d'un territoire, revient à soulever un problème d'ordre social, c'est-à-dire collectif et engageant des conditions de possibilité, conditions qui ont, elles-mêmes, une histoire. Procéder comme nous l'avons fait, c'est, finalement, mettre en évidence l'étroite imbrication des choix politiques, économiques, sociaux et énergétiques. C'est, en réalité, montrer qu'il n'y a pas de substance immuable à « l'écologie » ou à la « transition écologique », que viendrait soutenir les politiques de « transition énergétique » dans leurs variantes « vertes », et que les réalités que de telles occurrences recouvrent ne sont, en définitive, rien de moins qu'historiques et parfaitement justiciables d'une enquête critique sur les possibles restés à l'état de virtualité.

Pour conclure, on peut affirmer qu'il est préférable que la transition énergétique (quelle que soit sa variante), ne soit pas constituée comme le point de départ d'une recherche, un donné qu'il s'agirait de documenter. Il faut encore la constater effectivement par l'enquête, dans toutes ses implications. En ce qui nous concerne, et tout au plus, l'affirmation de l'engagement d'un territoire dans une « transition énergétique » n'est qu'une alerte, signalant qu'il y a lieu, lors de recherches ayant trait aux reconversions économiques, de comprendre comment ce thème politique se trouve majoré ou spécialement mis en avant, par rapport à d'autres.